



AVENIR THERMIQUE & DIAGNOSTICS

*Un service global
de l'Etude à la Mise au point*



Pour tout devis signé du 1er Septembre 2025 au 31 Décembre 2025

ELIGIBILITÉ DES AIDES EN FONCTION DES CONDITIONS DE RESSOURCES

pour l'installation d'une pompe à chaleur air / eau
en remplacement d'une chaudière au fioul, à charbon ou à gaz (hors condensation)

Revenus très modestes	Revenus modestes	Revenus intermédiaires	Revenus les plus élevés
MaPrimeRénov'Bleu	MaPrimeRénov'Jaune	MaPrimeRénov'Violet	
5 000 € Max <i>pour une pompe à chaleur air/eau</i>	4 000 € Max <i>pour une pompe à chaleur air/eau</i>	3 000 € Max <i>pour une pompe à chaleur air/eau</i>	-

Certificat d'Economie d'Energie - Coup de pouce chauffage

pour le remplacement d'une chaudière au **charbon** ou au **gaz** par une pompe à chaleur air/eau

5 000 €	4 500 €	3 000 €	3 000 €
----------------	----------------	----------------	----------------

TVA 5,5 %

Plafonds de revenus au 1^{er} Janvier 2025

Nombre de personnes du ménage	Plafond de ressources en Ile-de-France			Plafond de ressources hors Ile-de-France		
	Revenus très modestes	Revenus modestes	Revenus intermédiaire	Revenus très modestes	Revenus modestes	Revenus intermédiaire
1	23 768 €	28 933 €	40 404 €	17 173 €	22 015 €	30 844 €
2	34 884 €	42 463 €	59 394 €	25 115 €	32 197 €	45 340 €
3	41 893 €	51 000 €	71 060 €	30 206 €	38 719 €	54 592 €
4	48 914 €	59 549 €	83 637 €	35 285 €	45 234 €	63 844 €
5	55 961 €	68 123 €	95 758 €	40 388 €	51 775 €	73 098 €
Par pers suppl	+ 7 038 €	+ 8 568 €	+ 12 122 €	+ 5 094 €	+ 6 525 €	+ 9 254 €

AVENIR THERMIQUE & DIAGNOSTICS

2, rue des Carrières Saint Michel - 50200 SAINT PIERRE DE COUTANCES

Tel : 02.33.47.92.94 - courriel : avenirthermique.diagnostics@live.fr - avenirthermique-diagnostics.fr



Le Cumul des dispositifs pour les mêmes travaux

	MaPrime Rénov'	Action Logement	Eco-Prêt à taux zéro	Aides des collectivités locales	CEE + Coup de pouce
MaPrimeRénov'		✓	✓	✓	✓
Action Logement	✓		✓	✓	✓
Eco-Prêt à taux zéro	✓	✓		✓	✓
Aides des collectivités locales	✓	✓	✓		✓
Certificats d'Economie d'Energie (CEE) + coup de pouce Ch	✓	✓	✓	✓	

Certificat d'Economie d'Energie + Coup de pouce chauffage

Qui peut bénéficier du coup de pouce chauffage pompe à chaleur ?

Les particuliers propriétaires ou locataires

Dont le logement est situé en France et est achevé depuis plus de 2 ans

Ayant en chauffage actuel une chaudière fioul, charbon ou gaz hors condensation

MaPrimeRénov'

Les conditions principales à remplir :

Propriétaire occupant modeste avec conditions de ressources

Logement achevé depuis plus de 2 ans déclaré comme habitation principale

